

## La Fondation MMA Solidarité – Handicap dévoile les lauréats de son jury du printemps 2021 #Jury1

Le Mans, 1<sup>er</sup> juillet 2021 - Deux fois par an depuis 1983, la Fondation MMA Solidarité finance et soutient des organismes à but non lucratif dont les initiatives d'intérêt collectif favorisent les capacités, le bien-être et l'épanouissement des personnes en situation de handicap et leur inclusion sociale.

La Fondation dévoile aujourd'hui la liste des lauréats de sa promotion de printemps. Le jury de juin, composé de représentants de la Fondation de France et de dirigeants ou anciens dirigeants de l'UNAFTC, de l'ONISEP service handicap, de la Fondation Falret, de l'association La Châtaigneraie ainsi que de la Fédération Française Handisport, a retenu 35 projets pour une enveloppe globale allouée de 273 554 €.

*« Tout projet retenu par le jury de la Fondation MMA Solidarité a pour effet de contribuer à l'inclusion des personnes en situation de handicap. Le résultat est direct, concret, opérationnel. Toutes nos aides sont ainsi porteuses de bien-être, d'ouverture et d'épanouissement pour ceux qui se heurtent à tout moment aux limites de leur handicap. Tel est l'état d'esprit qui anime notre fondation pour promouvoir une société véritablement inclusive », déclare Michel Ridou, Président de MMA Solidarité.*

### Parmi les lauréats de ce printemps 2021 :

- **Lab.Lab**, association lavalloise qui crée des aides techniques sur mesure destinées aux personnes à mobilité réduite. Exemples : orthèse pour une personne amputée de ses bras afin qu'elle puisse manger, téléphoner, écrire de façon autonome et qu'elle puisse mettre en place son orthèse de façon autonome ; ou encore le projet Cendrillon, aide technique afin d'enfiler ses chaussures sans aucune aide extérieure. - <http://www.lablabfrance.fr/>  
Contribution de 16 000 € pour soutenir cette association orientée vers les personnes à mobilité réduite.
- **Rêves d'Orchestre**, association qui, par le biais de la pratique instrumentale collective, se donne pour objet le développement, l'épanouissement et la réussite de tous les enfants au sein des établissements scolaires accueillant des enfants avec un handicap ou en difficulté - <https://www.revesdorchestre.com/>  
Contribution de 15 000 € pour développer des classes orchestre de 26 élèves, sur 3 années.

- **La ligue de Golf** crée des pôles Handicap appelés Handigolf. Les actions de ces pôles ont pour objectifs d'assurer l'insertion sociale et professionnelle de personnes en situation de handicap physique suite à accident invalidant, et de favoriser la mixité valide/handicapé afin de faire évoluer le regard des valides sur le handicap et le regard des personnes en situation de handicap sur elles-mêmes.

Contribution de 10 000 € afin d'aider à la création de ces pôles Handigolf.

- **Vivre FM ANPHI.** La nouvelle antenne de cette radio associative s'implante à Lyon et acquiert du matériel destiné aux personnes en situation de handicap - <https://www.vivrefm.com/anphi>  
Contribution de 29 000 € à l'achat de ce matériel.

- **Navisport**, association dédiée à l'accès, la découverte de la voile et de la mer aux personnes en situation de handicap - <http://www.navisport56.com/>

Contribution de 17 000 € aux travaux de réparation pour remettre à l'eau un voilier aménagé.

*« Je salue aujourd'hui les initiatives et actions de cette nouvelle promotion. Ces projets illustrent la dynamique associative qui est à l'œuvre dans notre société au service des personnes en situation de handicap, de même que la réceptivité de la Fondation MMA Solidarité aux projets novateurs qui lui sont soumis et qui font « bouger les lignes », explique **Didier Bazzocchi, Directeur Général de MMA.***

### **Au cœur des problématiques du handicap, la Fondation MMA Solidarité se tourne vers l'avenir**

La Fondation MMA Solidarité porte une attention particulière aux projets innovants et aux besoins émergents pour les personnes en situation de handicap. Ses champs d'actions s'orientent notamment vers des projets culturels, de loisirs et de sport. C'est d'ailleurs avec grand intérêt que la Fondation MMA Solidarité suit les évolutions et nouvelles technologies liées à la pratique du handisport, notamment avec l'Institut de Santé Parasportive Connecté (ISPC) qui unifie recherche, formation et aide à la pratique du sport.

### **Les projets emblématiques soutenus par la Fondation**

- Handisport : équipements sportifs adaptés pour athlétisme, basket, rugby, tennis, foot, cyclisme, escrime, navigation...
- Loisirs, randonnées : joëlettes, véhicules hippomobiles, vélo-pousse, lève-personnes pour l'équitation...
- Expression artistique : danse, théâtre, musique...
- Assistance : Handi'chiens
- Innovation (ou mobilité) : *Hippocampe*, un fauteuil roulant tout-terrain pliable

*« A travers la Fondation MMA Solidarité, MMA se manifeste par un impact sociétal fort, inclusif et concret. S'ajoute, partout en France, le réseau des agents MMA, tous fortement ancrés dans leur territoire, proches des milieux associatifs et porteurs des valeurs mutualistes », poursuit **Didier Bazzocchi, Directeur Général de MMA.***

### **Comment soumettre un projet à la Fondation MMA Solidarité ?**

Pour le prochain jury d'automne, les porteurs de projet ont jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2021 pour envoyer une présentation de leur projet à la Fondation MMA Solidarité, directement par courriel à : [fondation.mma@groupe-mma.fr](mailto:fondation.mma@groupe-mma.fr).

Les délibérations auront lieu le 23 novembre 2021 lors du jury d'automne de la Fondation.

Pour rappel, tout organisme à but non lucratif qui souhaite mettre en place un projet collectif en faveur des personnes en situation de handicap peut soumettre son projet à la Fondation MMA Solidarité. Celle-ci réunit 2 fois par an, en juin et en novembre, un Jury national composé de personnalités extérieures à MMA et représentatives dans le domaine du Handicap, pour décider de l'attribution des subventions.

Les conditions d'éligibilité d'un projet sont à retrouver sur <https://www.mma.fr/a-propos/soumettre-projet-financement-handicap.html>

### À propos de la Fondation MMA Solidarité

Créée en 1983 par l'assureur mutualiste MMA, la Fondation MMA solidarité est une Fondation d'entreprise au service du handicap. Sous l'égide de la Fondation de France, elle soutient et participe au financement des projets d'intérêt collectif, qui favorisent les capacités, le bien-être et l'épanouissement des personnes en situation de handicap et leur inclusion sociale. Chaque année, la Fondation MMA solidarité soutient des organismes à but non lucratif pour valoriser des projets dans les domaines de l'aide, la culture, les loisirs et le sport. En 2020, la Fondation a ainsi versé 562 940 € à 61 associations. Les projets sont instruits par les membres de la Commission d'étude de MMA Solidarité et présentés 2 fois par an (en juin et en novembre) à un jury national qui décide de l'attribution des subventions. Ce Jury est constitué de personnes extérieures à MMA, ayant toutes une expertise en matière de handicap. Depuis sa création, la Fondation MMA Solidarité a soutenu plus de 2300 dossiers au bénéfice de plus de 22000 personnes.

<https://www.mma.fr/a-propos/fondation-mma.html>

### Contacts presse :

Advocaciz

Shanez Richert | 06 10 50 44 44 | [shanez.richert@advocaciz.com](mailto:shanez.richert@advocaciz.com)

Alexandra Richert | 06 08 77 86 22 | [alexandra.richert@advocaciz.com](mailto:alexandra.richert@advocaciz.com)